

Le 4 mars 2024

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Une assemblée publique de consultation de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, lundi le 4 mars 2024 à 18h30.

### **PRÉSENCES**

Monsieur le maire suppléant, Robert Young, et les conseillères et conseillers: Tanya Garrick Rhicard, Rose Lawlor, Laurent Marchal, et Marcus Flynn tous formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn et l'inspecteur municipal, monsieur Jules Brunelle-Marineau.

Nombre de citoyen présent : 10

### **ABSCENCES**

Le Maire, Greg Vaughan et la conseillère \*Laurie-Ann Foucrault

*\*La conseillère Laurie-Ann Foucrault se joint à la séance à 18h38*

## **PRINCIPALES DISPOSITIONS AUX PROJETS DE RÈGLEMENT N° 399-2011-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET N° 403-2011-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET DES CERTIFICATS**

Le projet de règlement n° 399-2011-11 a pour objet d'autoriser et d'encadrer les projets intégrés à l'intérieur du périmètre urbain. Un projet intégré est un projet comportant un minimum de deux constructions principales implantées sur un même terrain, selon un concept global d'aménagement intégré. Un projet intégré permet un développement différent puisqu'il offre de la flexibilité au niveau de certaines dispositions. Les projets intégrés doivent être approuvés dans leur ensemble, avec tous les éléments que cela comporte. Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement a également pour but de clarifier la responsabilité de l'entretien, l'abattage, l'élagage et le remplacement de tout arbre, arbuste et végétation à l'intérieur et le long des emprises de voies publiques municipales. En effet, le projet de règlement stipule qu'il sera la responsabilité du propriétaire du terrain riverain d'effectuer les éléments mentionnés ci-haut.

Le projet de règlement n°403-2011-2 a pour objet d'encadrer l'émission des permis et des certificats dans le cadre des projets intégrés.

Monsieur Jules Brunelle-Marineau, a présenté le 1<sup>er</sup> projet de règlement n°399-2011-11 et n°403-2011-2.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Explications et réponses aux questions des personnes présentes.

Monsieur le maire suppléant, Robert Young, vérifie avec les membres du conseil présent si d'autres précisions sont nécessaires.

**Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 18h58

---

Nicole Blinn, directrice générale

---

Robert Young, maire suppléant